

Décision 22-DCC-142 du 04 août 2022

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Bio Santé par le groupe Eurofins

Posted on: 04 août 2022 | Secteurs :

OUTRE-MER

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Eurofins

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Bio Santé

Lire

le texte intégral de la décision

126.35 Ko